



**Arcachon
expansion**

TOURISME · CONGRÈS · ANIMATION · CULTURE · COMMERCE

Envoyé en préfecture le 18/01/2023

Reçu en préfecture le 18/01/2023

Publié le

ID : 033-439504960-20230117-2023011707-DE

SLOV



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION**

**Mardi 17 janvier 2023
A 19H00**

ETAIENT PRESENTS :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président),

Mesdames CASSOT, CAUSSARIEU, FOULON

Messieurs SCAPPAZZONI, CAVOLI, MARTINERIE MONS, SEGURA, URIOT

Pouvoirs :

MME MARESCOT a donné POUVOIR à Mr LUMMEAUX
Mr BEUNARD a donné POUVOIR à Mr SOULIER
Mme MAUPILE a donné POUVOIR à Madame CAUSSARIEU
Mr DE SAINT ROMAIN a donné POUVOIR à Mr CAVOLI

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mr DISSAUX, Directeur Culture.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel

ETAIENT EXCUSES :

MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, MAUPILE

Messieurs BEUNARD, BONNIN, PUJOL, DELEPAUX, DE SAINT ROMAIN, DAVID, FANARA,

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2023011707 : TARIFS ET PARTENARIAT
SERVICE RECEPΤIF :

Envoyé en préfecture le 18/01/2023

Reçu en préfecture le 18/01/2023

Publié le

SLOV

ID : 033-439504960-20230117-2023011707-DE

Conformément aux statuts d'Arcachon Expansion qui prévoient que le Conseil d'Administration « fixe les taux de redevances dus par les usagers ».

Il convient donc aujourd'hui de voter les tarifs appliqués par le Service Réceptif et par l'Office de Tourisme.

1/ Service Réceptif :

ARCACHON VILLE BALNEAIRE Un patrimoine à découvrir	Tarifs Vente TTC
<i>Visites guidées à pied (base 30 personnes)</i>	
La Ville d'hiver – 2H00	210 €
Escapade en ville d'été – 2H00	210 €
La Dune du Pilat – 2H00	210 €
La criée d'Arcachon – 2H00	210 €
Ville d'automne et pointe Aiguillon (Port maritime) – 2H00	210 €
Famille Pereire – 2H00	210 €
Le quartier du Moulleau avec l'église Notre dame – 2H00	210 €
Visite du Parc Mauresque – 1H30	210 €
Visite forêt dunaire – 2H00	210 €
<i>Circuit commenté</i>	
Visite d'Arcachon en bus L'essentiel – 2H (Hors transport – utilisation de votre bus)	240 €
La route des ports ostréicoles – 3H (Hors transport) <i>Possibilité de rajouter en supplément une dégustation d'huîtres</i>	275 €
Visite combinée Arcachon / Dune 4h maxi (Hors transport – utilisation du bus du client)	295 €
<i>Forfait guidage à la carte</i>	
1 Heure sur une base de 30 personnes	99 €
2 Heures sur une base de 30 personnes	210 €
3 Heures sur une base de 30 personnes	275 €
4 Heures sur une base de 30 personnes (1/2 journée)	295 €
5 Heures sur une base de 30 personnes (1/2 journée)	345 €
8 Heures sur une base de 30 personnes (prise en charge du déjeuner du guide par vos soins)	435 €
Heures supplémentaire	60 €
<i>Divers – frais</i>	
Frais d'organisation sur prestation sèche	30 €

Tarif soumis au taux de TVA en vigueur

Partenariats :

Une convention est établie pour chaque partenariat fixant les conditions de re

ID:033-439504960-20230117-2023011707-DE

2/ Visites guidées pour les individuels :

Intitulé	Prix vente T.T.C.
Visites guidées assurées par les guides conférenciers pour une durée de 2 heures <i>(Ville d'Hiver, criée, divers quartiers)</i>	14.50€ / pers Pour un maximum de 20 participants

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M. FOULON** demande au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ADOPTER les tarifs de vente de l'Office de Tourisme et du service réceptif
- AUTORISER la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération.
- AUTORISER la Directrice Générale à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la délibération concernant les tarifs et partenariats de l'office de tourisme et du service réceptif

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le 17 janvier 2023
Yves FOULON
Président de la Régie Arcachon Expansion

